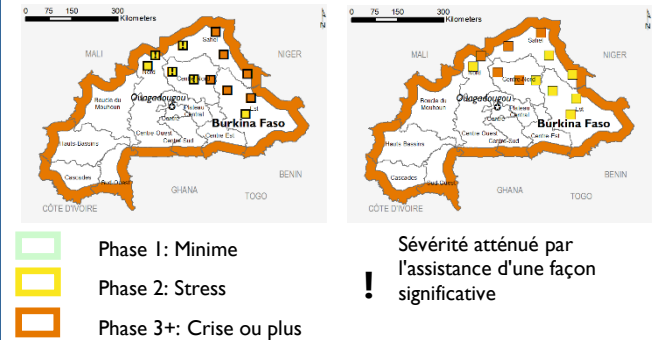


*L'insécurité demeure le principal facteur perturbateur des marchés, de l'assistance et des activités agricoles*

**MESSAGES CLÉS**

- Le disfonctionnement des marchés dans la moitié nord du pays caractérisé par la réduction des flux entrants, la baisse de la fréquentation des acheteurs étrangers et la limitation de l'accès physique des ménages, affecte négativement les termes de l'échange bétail/céréales avec une détérioration de 25 et 11 pourcent par rapport à la normale respectivement sur les marchés de Dori et Djibo.
- Avec la perte de leur pouvoir d'achat, l'assistance alimentaire devient la principale source de nourriture pour les PDI et ménages hôtes. L'assistance en cours et celle planifiée jusqu'en septembre devrait favoriser une insécurité alimentaire aigue Stress (Phase 2! de l'IPC) dans les provinces du Loroum, du Soum et du Sanmatenga car toucherait entre 20 et 30 pourcent des populations avec une couverture d'au moins 80 pourcent des besoins caloriques.
- Par contre elle est entravée par l'insécurité et est insuffisante dans les provinces du Bam, Namentenga, Séno, Oudalan, Yagha, Gnagna et Komondjari qui restent exposées à la Crise (Phase 3 de l'IPC) jusqu'en septembre. Entre octobre et janvier, la faiblesse des récoltes et la forte présence de PDI (plus de 20 pourcent de la population) continueront d'exposer les provinces du Soum, Oudalan, Loroum, Bam et Sanmatenga à la Crise (Phase 3 de l'IPC).
- Malgré les prévisions saisonnières de pluviométrie favorables pour le pays, la situation sécuritaire qui se dégrade de plus en plus dans les provinces va perturber les activités agricoles. Dans les provinces frontalières du nord et l'est et environnement, outre les déplacements de populations, l'accès des ménages à leurs champs sera limité et les productions agricoles pourraient demeurer en-dessous de la moyenne. Dans les zones de production de l'ouest et du sud relativement plus calmes, la baisse des prix aux producteurs pourrait ne pas encourager ces derniers à accroître leurs superficies. Les productions dans ces zones pourraient être similaires à la moyenne quinquennale.

Résultats de la sécurité alimentaire estimés de juin à septembre 2020 (gauche) et octobre 2020 à janvier 2021 (droite)

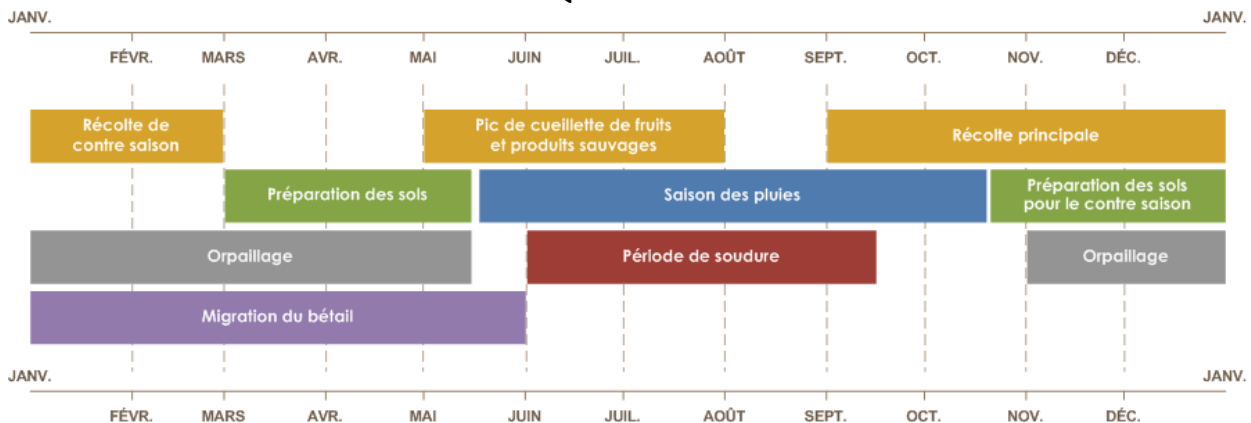


Source: FEWS NET

La manière de classification que FEWS NET utilise est compatible avec l'IPC-compatible. Une analyse qui est compatible avec l'IPC suit les principaux protocoles de l'IPC mais ne reflète pas nécessairement le consensus des partenaires nationaux en matière de sécurité alimentaire.

Pour les pays suivis à distance par FEWS NET, un contour coloré est utilisé pour représenter la classification de l'IPC la plus élevée dans les zones de préoccupation.

**CALENDRIER SAISONNIER POUR UNE ANNEE TYPIQUE**



Source: FEWS NET

ZONE	ANOMALIES ACTUELLES	ANOMALIES PROJETÉES
<i>National</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Depuis mi-mai, le pays enregistre une régression des cas actifs de COVID-19 et une augmentation du nombre de guérisons. A la date du 25 juin, le nombre de cas confirmés s'élève à 959 dont 71 cas sont actifs. Cette amélioration de la situation sanitaire a poussé les autorités à lever les mesures restrictives, à l'exception des frontières qui restent fermées aux voyageurs.</li> <li>La situation sécuritaire reste préoccupante et les incidents et fatalités ont plus que doublé au cours du mois dernier. Les déplacements continuent d'être observés et s'orientent de plus en plus vers les grands centres urbains plus accessibles à l'assistance et où des opportunités de génération de revenu existent. Le total de populations internes déplacées est de 921 471 (CONASUR, juin 2020), soit un accroissement de près de 9 pourcent par rapport au mois d'avril.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Malgré la régression de la maladie au plan national, la veille par les services sanitaires devrait s'avérer nécessaire pendant toute la période de projection. Les impacts négatifs sur l'économie ne sont pas de nature à permettre une reprise normale des activités économiques et l'accès à des revenus normaux en particulier pour les populations du secteur informel. Par ailleurs, le ralentissement des échanges mondiaux va continuer à entraver les importations du pays, en particulier celles du riz dont les stocks pourraient demeurer en-dessous des besoins dans les trois prochains mois.</li> <li>Il est probable que les attaques et menaces de groupes terroristes continuent au cours de la période du scénario avec leur corolaire de déplacés internes, de perturbation des marchés, des activités agricoles et de l'assistance humanitaire. L'accès aux champs pour la production agricole pourrait être limité dans la moitié nord et dans l'est du pays.</li> </ul>
<i>Zones de moyens d'existence (ZOME) 8 ; 7 ; 5 et 9</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'accès physique aux marchés par les ménages et les commerçants se détériore en raison des menaces et de la multiplication des attaques terroristes. Les escortes sont nécessaires pour assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires des marchés locaux. De même, les offres de bétail ont baissé de 20 à 50 pourcent et les prix des animaux de 30 pourcent par rapport à la moyenne.</li> <li>Dans les régions du Sahel et du Centre-Nord, respectivement 54 pourcent et 16 pourcent des structures de santé sont fermées (Cluster santé, mai 2020). L'accès humanitaire est limité dans certaines communes de forte présence de PDI : Bourzanga, Pensa, Dablo (région du Centre-Nord), de Gorom-Gorom, Tin-Akoff, Markoye, Djibo, Arbinda (région du Sahel).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Même avec l'ouverture prochaine des frontières terrestres, l'insécurité continuera à entraver négativement de fonctionnement des marchés pendant toute la période de projection. Elle empêchera aussi les éleveurs de tirer profit de la hausse de prix généralement à l'approche de la fête de Tabaski au fin juillet. Les termes de l'échange bétail/céréales vont donc demeurer en-dessous de la normale.</li> <li>L'accès limité des populations aux soins de santé pourrait contribuer à l'augmentation des cas de mortalité car cette période de saison des pluies enregistre généralement des prévalences élevées de paludisme et de maladies d'origine hydrique. Aussi, avec la dégradation de l'accès alimentaire des ménages et la perturbation des programmes de prise en charge, les taux de malnutrition déjà préoccupants pourraient dépasser leurs moyennes saisonnières.</li> </ul>

## PERSPECTIVE PROJÉTÉE À JANVIER 2021

### Au niveau national

A la faveur de l'installation précoce ou à temps des pluies, les semis se sont généralisés sur la plupart du pays. Les cumuls pluviométriques saisonniers du premier avril au 20 juin, comparés à la moyenne à court terme (2009-2018) et pour la même période, sont excédentaires sur la majeure partie du pays (Figure 1).

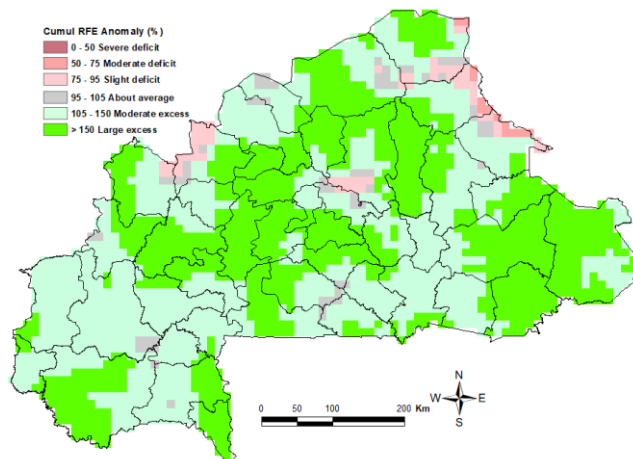
Dans les régions du sud où les semis ont commencé plutôt au mois de mai, la situation phytosanitaire marquée ces quatre dernières années par des attaques de chenilles légionnaires, reste relativement calme. Au regard des conditions actuelles, notamment celles favorables au maintien du criquet pèlerin dans les zones de préoccupation (Arabie, Afrique de l'Est, soudan) une invasion acridienne de grande ampleur au Sahel et en particulier au Burkina Faso est pour le moment peu probable mais elle n'est toutefois pas improbable. Compte tenu des situations favorables en ce moment et qui vont prévaloir au Sahel et vu la localisation actuelle des criquets, même si des essaims devraient arriver dans le Sahel, ils ne seraient pas massifs de sorte à compromettre sérieusement les récoltes. Toutefois, malgré l'existence d'un plan de prévention et de riposte, l'accès limité aux zones les plus en insécurité pourrait empêcher la prospection et la lutte en cas de présence.

Le pays enregistre depuis mai une baisse des cas actifs de COVID-19. Cependant, la situation sécuritaire demeure préoccupante et s'est même détériorée au cours de cette période de pandémie. Au cours du mois de mai, le nombre d'incidents (133) et de fatalités (585) dans le nord et est du pays, ont doublé par rapport à leurs moyennes mensuelles depuis le début de l'année (Figure 2). Ces incidents ont été relevés dans neuf régions sur les 13.

Pour accompagner les producteurs, le gouvernement a renforcé son appui en intrants par la dotation de 39659 tonnes d'engrais (contre 35500 tonnes l'année passée) et 14126 tonnes de semences (contre 4300 tonnes l'année passée) et à des prix stables par rapport à la saison écoulée. Toutefois, l'insécurité pourrait empêcher l'accès des producteurs à ces intrants, notamment dans les provinces frontalières du nord et de l'est. Par ailleurs, dans la grande zone de production de l'ouest, la baisse des prix aux producteurs du maïs de 17 pourcent par rapport à la moyenne et l'annonce de la baisse de 9,4 pourcent du prix d'achat du coton, pourrait décourager les producteurs à accroître leurs superficies. Nonobstant des perspectives pluviométriques favorables, les productions prochaines pourraient y être similaires à la moyenne.

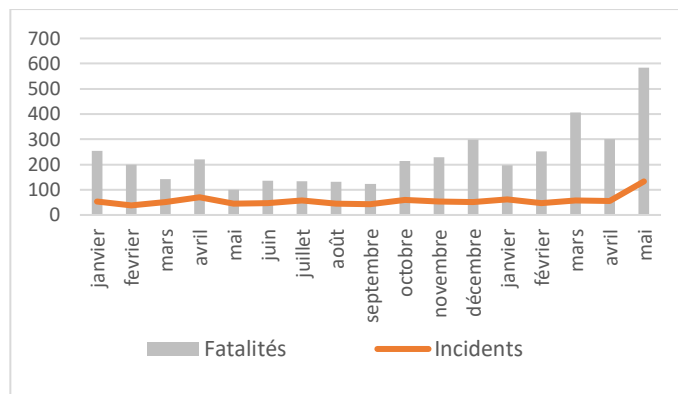
Outre le coton, la réduction de la demande internationale et les perturbations dans les exportations affectent négativement le commerce des produits de rente (noix de cajou, amandes Karité, sésame) et les commerçants grossistes se retrouvent avec des stocks plus importants à gérer. Les disponibilités de céréales locales auprès des commerçants restent 30 à 50 pourcent supérieures à la moyenne car la vente en cours par le gouvernement de 25000 tonnes de céréales à prix subventionné dans 150 magasins à travers le pays et les distribution alimentaires contribuent à réduire la demande des ménages sur les marchés. Ainsi, par rapport à la moyenne quinquennale, les prix du maïs et du sorgho enregistrent dans l'ensemble des baisses de 17 pourcent auprès des producteurs et de 12 pourcent auprès des consommateurs. Malgré la hausse légère de la demande en mil pendant les mois de jeûne passé, le prix du mil reste également en baisse de 10 pourcent au niveau des producteurs et 7 pourcent sur les marchés de détail. Avec l'installation à temps de la saison et les prévisions de précipitations favorables, les gros producteurs vont procéder à la mise en marché de leurs stocks. Par conséquent, l'offre de céréales restera supérieure à la demande et les prix demeureront dans l'ensemble similaires ou en légère baisse comparativement à leurs moyennes saisonnières entre juin et septembre.

Figure 1. Anomalie RFE au 20 juin 2020/moyenne 2009-2018



Source : USGS/FEWS NET

Figure 2. Evolution des incidents de sécurité et des fatalités de janvier 2019 à mai 2020



Source: FEWS NET/ACLED data

La récolte et la commercialisation des produits maraichers a coïncidé avec les mesures restrictives suite à la COVID-19, empêchant d'une part les échanges entre zones de production et centres urbains, et d'autre part, la fréquentation des sites par les principaux acheteurs étrangers (Ghanéens et Togolais). Cela a entraîné les pertes de récoltes et une chute des prix d'environ 30 pourcent comparativement à l'année passée. En année normale, les revenus du maraichage représentent la principale source de revenu pour 20 à 30 pourcent des ménages dans les provinces du Yatenga, Loroum, Bam, Namentenga et Oubritenga. La baisse des revenus tirés de cette source va réduire le pouvoir d'achat en nourriture pendant cette soudure et réduire également l'accès aux intrants pour le démarrage de la prochaine saison maraichère en novembre.

Les frontières terrestres restent encore fermées et cela empêche les migrations saisonnières vers les pays côtiers. Pour les actifs ayant pu migrer avant la fermeture, le ralentissement de l'économie dans les zones d'accueil, affecte négativement la demande d'emploi et les revenus dans le secteur informel. En conséquence, les transferts saisonniers au profit des ménages des zones de départ connaîtront des baisses en-dessous de la moyenne. La réduction des migrations extérieures et l'insécurité dans le nord vont intensifier les départs d'actifs vers les zones plus calmes du sud et augmenter l'offre de main-d'œuvre agricole et de main-d'œuvre dans les sites d'orpillage de ces zones. Les producteurs de coton, généralement les plus grands demandeurs de main-d'œuvre pourraient offrir des coûts journaliers ou saisonniers inférieurs à la moyenne en raison de la baisse attendue sur le prix d'achat de la récolte à venir.

Les distributions alimentaires et de cash au profit de 413000 personnes sur la période de mai à juillet dans les deux grands centres urbains (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) et leurs périphéries, la subvention des factures de l'électricité et de l'eau sur la période d'avril à juin et la vente de céréales à prix subventionné, aident les ménages pauvres du secteur informel plus touchés par les mesures restrictives de la COVID-19 à demeurer en insécurité alimentaire aigue Stress (IPC Phase 2) en attendant la reprise progressive des activités économiques.

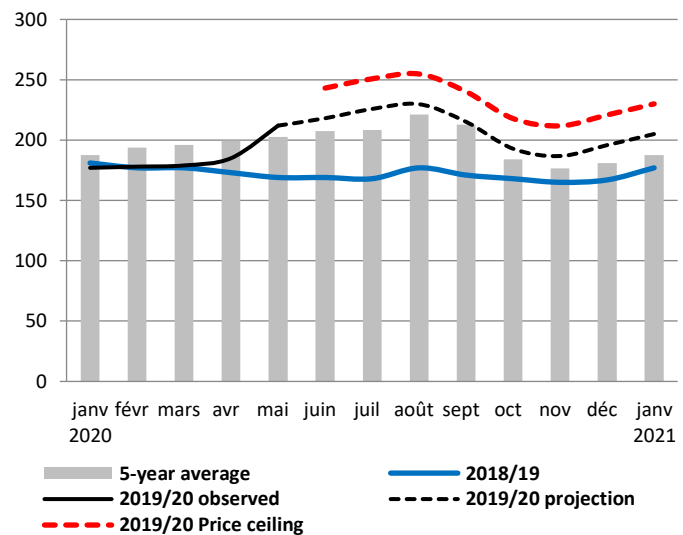
### Zones de moyens d'existence 8 ; 7 ; 5 et 9 (Régions du Sahel, Centre-Nord, Nord, et Est)

L'insécurité continue à entraver négativement l'approvisionnement et le fonctionnement des marchés dans les provinces frontalières au nord et à l'est. En mai, les marchés ont été la cible des attaques terroristes dans les provinces du Loroum et de la Kompienga. Les marchés de la province du Soum sont difficilement accessibles en raison des menaces d'attaques de groupes terroristes sur les axes routiers. En mai sur le marché de Djibo, le prix du mil a ainsi connu une hausse de 23 pourcent par rapport à la moyenne quinquennale. De même, en cette période de soudure pastorale, l'aliment pour bétail sur les marchés de Dori et de Djibo enregistre des hausses de prix entre 20 et 50 pourcent par rapport à leur niveau en situation normale. En raison des perturbations dans le fonctionnement des marchés et de la baisse probable des productions dans la zone, les prix des céréales pourraient demeurer au-dessus de leurs moyennes saisonnières jusqu'en janvier 2021 (Figure 3).

Outre l'insécurité, les mesures restrictives suite à la COVID-19 ont limité la fréquentation des marchés à bétail par les principaux acheteurs que sont généralement les Ghanéens, togolais et Ivoiriens. Sur les marchés de Dori et de Djibo, les offres au cours du mois de mai ont chuté respectivement de 38 pourcent et 30 pourcent pour les petits ruminants et respectivement de 50 et 24 pourcent pour les bovins par rapport à la moyenne. En effet, les capacités d'offre des éleveurs ont diminué suite aux multiples pillages des groupes armés ou aux déstockages opérés depuis maintenant trois ans. De plus, l'accès physique des éleveurs aux marchés est réduit en raison des menaces. Les prix enregistrent des baisses moyennes de 30 pourcent pour les petits ruminants et 30 pourcent pour les taureaux. En conséquence, les termes de l'échange bétail/céréales connaissent une dégradation de 11 à 25 pourcent par rapport à la normale. Malgré l'amélioration en cours de la demande commerciale en prévision de la fête de Tabaski en juillet, cette demande reste 20 pourcent inférieur à l'offre. Les prix des animaux pourraient demeurer en-dessous de la moyenne au moins jusqu'à la fin de la soudure en Septembre.

Dans la région du Sahel où la prévalence de la MAG reste élevée (12,6 pourcent, octobre 2018), 54 pourcent des structures des santés étaient fermées en fin avril du fait de l'insécurité, contre respectivement 40 pourcent en octobre 2019. L'insécurité entrave aussi les programmes de prévention et de prise en charge de la malnutrition. Au premier trimestre 2020, les taux de dépistage par rapport aux cas attendus étaient de 4,3 pourcent pour la MAM et 11,1 pourcent pour la MAS contre respectivement 7,5 pourcent et 19,4 pourcent en 2019. L'accroissement du nombre de formations sanitaires fermées ou en fonctionnement réduit, la dégradation de l'accès

Figure 3. Marché de Djibo : Prix du kg de mil au détail en FCFA



Source: FEWS NET/Projection basée sur les données de SIM/SONAGESS

alimentaire et des moyens d'existence de la population et les prévalences élevées de morbidités infantiles pendant la saison, pourraient contribuer à l'augmentation de la malnutrition aigues dans cette région et dans les zones environnantes. Déjà, les résultats de la mise à jour de l'analyse IPC nutrition indiquent pour la période d'avril à juillet, une situation Critique (IPC Phase 4) de malnutrition pour les provinces de la région du Sahel et une situation Sérieuse (IPC Phase 3) pour les provinces environnantes.

En raison de l'insécurité, 70 à 75 pourcent de l'assistance planifiée était délivrée mensuellement avant la crise sanitaire. La réponse de mars était réalisée à 63 pourcent suite à l'adaptation du mode opératoire des différents partenaires en raison de la pandémie de COVID-19. Au niveau du gouvernement, la réponse est plus portée sur la maladie et les actions de transfert monétaires, de distribution gratuites de vivres et de vente de céréales à prix subventionné, sont plus orientées vers les deux grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso). L'insécurité pourrait toujours constituer une entrave pour la distribution régulière et suffisante de l'assistance. Les planifications jusqu'à la fin de la soudure en septembre toucheront moins de 20 pourcent de la population dans les provinces du Bam, Namentenga, Séno, Oudalan, Yagha, Gnagna et Komondjari. Les PDI et populations hôtes de ces provinces resteront exposés à la Crise (Phase 3 de l'IPC). Cette assistance pourrait avoir une couverture plus importante dans les provinces du Loroum (21 pourcent), du Soum (24 pourcent) et du Sanmatenga (30 pourcent). Elle pourrait aussi répondre au moins à 80 pourcent des besoins calorique des bénéficiaires et favoriser ainsi une situation de Stress (Phase 2! de l'IPC). En l'absence d'assistance, entre octobre et janvier, les provinces du Soum, Oudalan, Loroum, Bam et Sanmatenga, pourraient demeurer en Crise (Phase 3 de l'IPC) du fait de l'insuffisance des récoltes et de la forte présence de PDI représentant plus de 20 pourcent de la population.

#### **A PROPOS DU SUIVI À DISTANCE**

Dans le suivi à distance, un coordinateur travaille d'un bureau régional avoisinant. En comptant sur les partenaires pour les données, le coordinateur applique l'approche de développement des scénarios pour faire l'analyse et élaborer les rapports mensuels. Comme les données peuvent être moins disponibles que dans les pays avec des bureaux de FEWS NET, les rapports de suivi à distance peuvent montrer moins de détail. Pour en savoir plus sur le travail, veuillez consulter [cliquez ici](#).